

## Actes notariés et personnes vulnérables : panorama pratique et transprofessionnel : le bon conseil

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

### Public concerné :

---

Notaires et collaborateurs pratiquant le droit de la famille et/ou le droit immobilier

### Objectifs pédagogiques :

---

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Conseiller les clients dans la mise en place de mesures de protection judiciaires et conventionnelles
- Recueillir les autorisations préalables à la régularisation d'un acte en présence d'une personne vulnérable
- Sécuriser les opérations à titre onéreux et à titre gratuit consenties par ou au profit d'une personne vulnérable

### Contenu :

---

#### Vulnérabilité et minorité

- Typologie des régimes de protection
- Détermination des autorisations requises pour régulariser un acte conservatoire, d'administration ou de disposition
- Sort du prix dans les actes à titre onéreux
- Mineur disposant/mineur gratifié
- Règles de comparution et de représentation

#### Vulnérabilité et majorité

- Typologie des régimes de protection
- Détermination des autorisations requises pour régulariser un acte conservatoire, d'administration ou de disposition
- Sort du prix dans les actes à titre onéreux

- Majeur disposant/majeur gratifié
- Règles de comparution, de représentation, et de procuration

## Prérequis :

---

- Connaissance générales du droit des personnes vulnérables

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'émargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation